



A partir du 1^{er} Janvier 2009

RECAPITULATIF :

Etablissement des brevets :

Pour les BB – VV – TH – BL (Ballon)

- 1 Photo d'identité
- Le compte-rendu d'épreuve en vol
- Le certificat d'aptitude théorique
- Une visite médicale classe 1 ou 2 avec une validité suffisante
- Une photocopie de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou livret de famille)
- Le formulaire de redevance de titres (page 1 et 2) rempli et signé par le pilote
- Un chèque de 80 Euros libellé à « Régie des recettes de la Délégation Picardie »

Pour les ULM

- 1 photo d'identité
- Une autorisation de vol seul à bord en vue de la délivrance de la licence délivrée par un instructeur et faisant apparaître la classe d'ULM (Multiaxes, pendulaire, parachute motorisé, autogire ultraléger, aérostat ultraléger)
- Le certificat d'aptitude théorique
- Une photocopie de votre carte d'identité, passeport ou livret de famille
- Le formulaire de redevance de titres (page 1 et 2) rempli et signé par le pilote.
- Un chèque de 80 Euros libellé à « Régie des recettes de la Délégation Picardie ».

Etablissement des brevets

Pour les PPL/A et PPL/H

- le compte rendu d'épreuve en vol pour la délivrance de la licence PPL/A ou PPL/H (dossier cartonné incluant les feuillets rose et bleu. Le feuillet vert est destiné au candidat, le feuillet jaune à l'organisme de formation, le feuillet blanc à l'examineur).
- L'original du certificat d'aptitude aux épreuves théoriques
- Une photocopie du certificat médical classe 1 ou 2 en cours de validité, l'original reste en possession du pilote
- L'attestation de formation pratique
- Une photocopie de la pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou livret de famille).
- Le formulaire de redevance de titres (page 1 et 2) rempli et signé par le pilote.
- Un chèque de 80 Euros libellé à « Régie des recettes de la Délégation Picardie ».

FORMULAIRE DE REDEVANCES DE TITRES AERONAUTIQUES PRIVES

(A remplir lors de la demande de titre)

Décret n°2006-1810 du 23/12/2006

Arrêté du 28/12/2005 modifié

JE SOUSSIGNE(E)

Nom patronymique			
Nom d'usage			
Prénom(s)		Date de naissance	
Domicile	n° rue		
	Ville		
	Code postal		
	Pays		
Téléphone	☎ :		☎ :
Courriel			

**ATTESTE AVOIR SOLLICITE LES ACTES ADMINISTRATIFS SOUMIS A REDEVANCES
SUIVANTS ET DECLARE ETRE INFORME(E) QUE LE TITRE POURRA ETRE SUSPENDU EN CAS DE NON PAIEMENT**

cocher le ou les cas vous concernant	Délivrance de titres aéronautiques et des qualifications initiales	Tarifs et quantités
<input type="checkbox"/>	Arrêté du 31 juillet 1981 <input type="checkbox"/> BB <input type="checkbox"/> VV <input type="checkbox"/> ULM <input type="checkbox"/> BL <input type="checkbox"/> TH <input type="checkbox"/> TT	80 € x
<input type="checkbox"/>	FCL1 Arrêté du 29 mars 1999 <input type="checkbox"/> PPL/A FCL 2 Arrêté du 12 juillet 2005 <input type="checkbox"/> PPL/H	80 € x
<input type="checkbox"/>	Duplicata	50 € x

cocher le ou les cas vous concernant	Délivrance de qualifications additionnelles	Tarifs et quantités
<input type="checkbox"/>	Qualification de classe MEP ou SET	80 € x
<input type="checkbox"/>	Qualification de type autre que monomoteur à pistons hélicoptère	80 € x
<input type="checkbox"/>	Qualification d'instructeur	80 € x
<input type="checkbox"/>	Qualification de classe MEP, SET ou de type obtenue à l'étranger	170 € x
<input type="checkbox"/>	Décision d'aptitude à la pratique de la voltige élémentaire ou autorisation équivalente	80 € x
<input type="checkbox"/>	Première qualification montagne	80 € x
<input type="checkbox"/>	Qualification de saut en parachute biplace	80 € x

Autres actes		
<input type="checkbox"/>	Validation à titre privé de licence étrangère	80 € x
<input type="checkbox"/>	Mention de la radiotéléphonie dans une langue déterminée	55 € x
TOTAL :		€

DATE :

SIGNATURE :

Cadre réservé à l'administration (à compléter lors du règlement de la redevance)		
REÇU LE	CHEQUE BANCAIRE DE	€ (SOUS RESERVE D'ENCAISSEMENT)
REÇU LE	PAIEMENT EN LIQUIDE	
CACHET DU SERVICE :		

Rappel :

Nom patronymique : Prénom : Signature :

Vous vous présentez directement au bureau des Licences

- 1) Vous êtes exonéré car vous êtes demandeur d'emploi :**
- a) vous joignez le justificatif :

Justificatif : original de l'historique de votre situation de demandeur d'emploi délivré par l'ANPE et datant de moins de 30 jours, montrant qu'à la date de la demande du titre vous figuriez sur la liste des demandeurs d'emploi. Ce document devra faire apparaître le cachet de l'ANPE et la signature de l'agent l' ayant délivré (attention, comptez un délai d'un peu plus d'une semaine pour obtenir ce document). Faute d'un tel justificatif le paiement vous sera réclamé.

- 2) Vous n'êtes pas exonéré :**
- Vous choisissez :*
- a) Le paiement **immédiat** au bureau des Licences **par chèque (*)** uniquement
- b) Le paiement **immédiat** à la régie de recettes

Vous effectuez votre demande par courrier

Retourner ce document, accompagné des pièces nécessaires, au bureau des Licences (voir coordonnées au recto) dans les meilleurs délais afin d'obtenir votre titre.

- 1) Vous êtes exonéré car vous êtes demandeur d'emploi :**
- Joindre obligatoirement le justificatif cité plus haut.*
- 2) Vous adressez un chèque (*) :**

(*) : Le chèque doit être libellé à l'ordre de la "Régie des recettes de la délégation Picardie".